

1922 : le maire de Meyrin (Jacques Bourquin) destitué !

En 1922, la quiétude de la vie à Meyrin, 1325 habitants, est troublée par un scandale : la destitution par le Conseil d'Etat de son maire Jacques Bourquin en raison de graves manquements dans la tenue des comptes de la commune. L'affaire connaît un retentissement national, la plupart des journaux suisses en ayant fait état. Mais Jacques Bourquin était aussi un peintre et amateur d'art qui s'est beaucoup impliqué dans la vie meyrinoise.

Etudiant doué

Né en 1885, Jacques Bourquin était le fils d'Emile Bourquin, d'origine neuchâteloise, instituteur à Meyrin et secrétaire de mairie. En 1904, Jacques Bourquin obtient un diplôme de l'école des Arts industriels de Genève dont il a suivi la classe de ciselure, dessin, modelage et exécution. Il semble avoir été un étudiant doué car il a reçu à plusieurs reprises au cours de ses études le premier prix de la classe de ciselure, une technique de travail du métal proche de la gravure. Après avoir obtenu son diplôme, Jacques Bourquin ouvre un atelier de ciselure à la rue Calvin à Genève.



Amateur d'art

Intéressé par le domaine artistique, Jacques Bourquin est très actif à Meyrin : il est le directeur du chœur mixte L'Eglantine et fait partie en 1908 des membres fondateurs de la fanfare dont il sera le premier président. Jacques Bourquin s'adonne aussi à l'écriture : en 1912, la pièce de théâtre en 4 actes « Le sapin » dont il est l'auteur est jouée par les membres de l'Eglantine lors de l'une de ses soirées littéraires. Peintre, il a immortalisé son village : la Ville de Meyrin possède deux de ses tableaux représentant Meyrin-Village alors que d'autres sont en mains privées. On sait également qu'il a peint en 1933 les décors de la revue « On M'eyrin...te » jouée lors de l'inauguration de la salle Antoine-Verchère.

Chapelle et monument

Dès 1906, Jacques Bourquin s'engage activement pour la création d'un lieu de culte protestant à Meyrin et dessine les plans de la chapelle protestante qui est construite en 1911 au chemin du Bournoud. On lui doit aussi le Monument du centenaire du rattachement des communes de la Rive droite à Genève et à la Suisse (1916), à l'entrée de la Campagne Charnaux. Au niveau cantonal, Jacques Bourquin a assuré de 1909 à 1921 la présidence de la Fédération musicale genevoise, un groupement de sociétés musicales organisant chaque année une fête de musique.

Maire destitué

L'engagement de Jacques Bourquin est aussi politique, sous les couleurs du parti radical alors majoritaire à Genève : conseiller municipal à Meyrin de 1914 à 1918, député au Grand Conseil de 1913 à 1922, président du parti radical cantonal, et maire de Meyrin dès 1918. Il occupe cette fonction depuis 4 ans lorsqu'à l'examen des comptes communaux de fin de législature par la commission du budget, les conseillers municipaux découvrent des irrégularités dans les comptes. Ils s'en réfèrent au Conseil d'Etat qui le 7 mai 1922 destitue

Jacques Bourquin de sa fonction de maire de Meyrin, celui-ci étant dans l'incapacité de justifier des sommes manquantes, avoisinant les 5000.- CHF. Cette affaire lui coûte aussi son siège au Grand Conseil. Pendant presque deux ans, l'expert mandaté pour enquêter et remettre à jour la comptabilité de la commune va de découverte en découverte : au final, ce ne sont pas moins de 10'000.- CHF qui manquent. Une somme conséquente pour Meyrin dont le budget annuel est de 34'000.- CHF. La perte représente près du tiers du budget communal !

Un désordre extraordinaire

Il ressort de l'enquête que « la comptabilité est dans un désordre extraordinaire. (...) La faute initiale de M. Bourquin consiste dans le fait que dès la 2ème année de sa gestion il n'a pas tenu au courant son Conseil [le Conseil municipal] de la situation qu'avait créé à la Commune ses dépenses inconsidérées qui dépassaient largement les limites du budget qui lui avait été assigné. S'il ne l'a pas fait, c'est que le désordre dans lequel se trouvait sa comptabilité ne lui permettait plus de se rendre un compte même approximatif de l'excédent des dépenses. Il lui répugnait en outre de demander au Conseil les crédits nécessaires pour boucler son déficit parce que cela aurait constitué la preuve irréfutable du gaspillage qui régnait à la Mairie et surtout l'aveu de sa parfaite incompétence en matière administrative. (...) En persévérant dans cette voie il en est résulté naturellement que, pour faire face à ce dépassement, il a dû procéder à des artifices de trésorerie. » L'expert relève encore les nombreuses « notes de frais » de Jacques Bourquin.

Epilogue

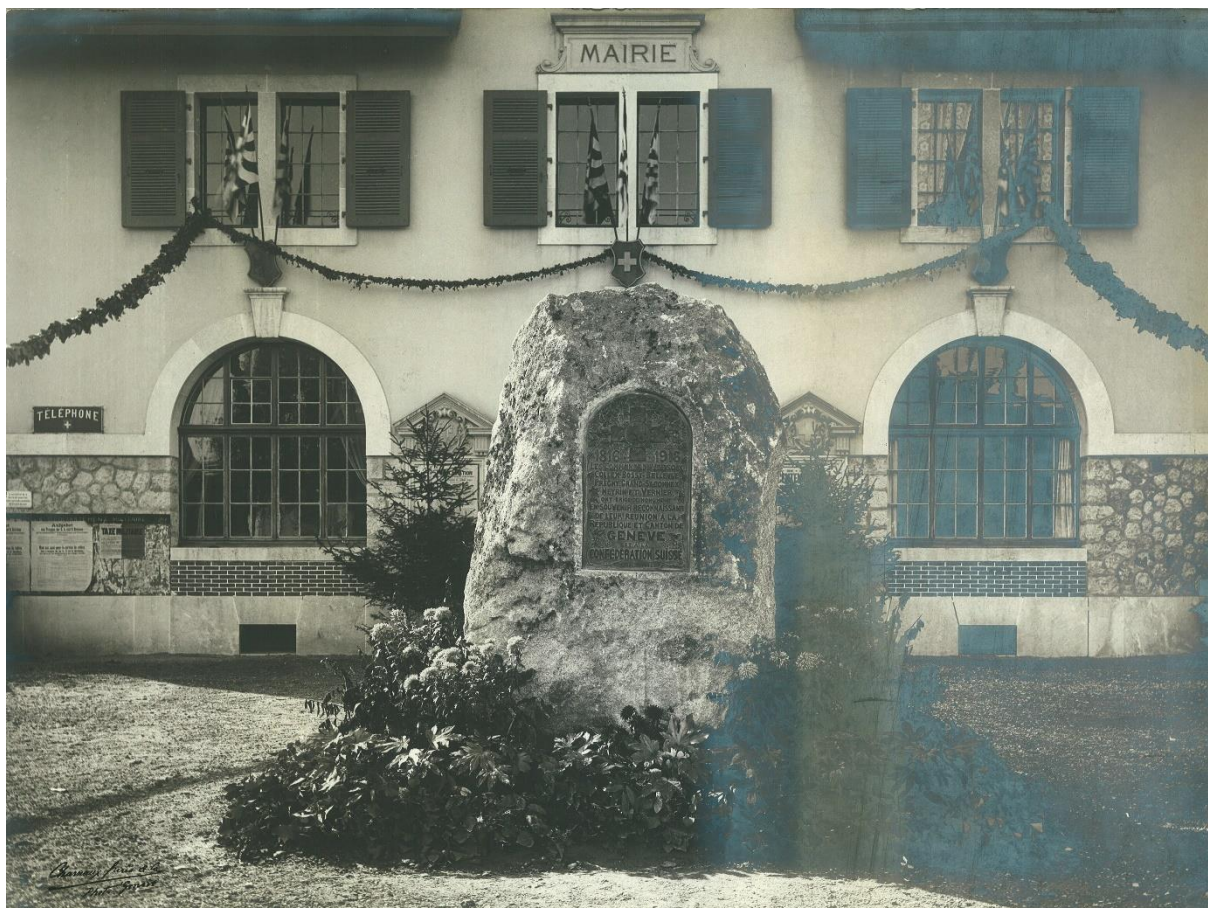
En 1924, l'affaire est classée par le procureur général, Jacques Bourquin ayant remboursé les sommes manquantes, ce qui constituait pour la Commune le point essentiel. A partir de ce moment, on ne trouve plus aucune mention de M. Bourquin qui s'est probablement retiré de toutes ses activités publiques. Cette affaire explique aussi pourquoi Jacques Bourquin est le seul maire de la période 1860-1940 à ne pas avoir de rue à son nom. Les Meyrinois-es de l'époque gardent le souvenir d'un homme plutôt prétentieux, qui donnait une pièce d'argent à tout enfant qui le saluait d'un « Bonjour M. le Maire » en le croisant et qui avait l'habitude de faire chaque matin avec son adjoint la tournée des bistrotts, aux frais des tenanciers. Pour nous, son nom reste heureusement plutôt associé aux peintures qu'il nous a laissées.

Sources :

ACM, dossiers R.3.1 à R.3.4; pv du Conseil municipal



Tableau de Jacques Bourquin représentant la chapelle protestante dont il a dessiné les plans. Après 1911. ACM.



Monument du Centenaire des communes réunies de la Rive droite dû à Jacques Bourquin (croquis et gravure de la plaque) en 1916, devant la Mairie (299 route de Meyrin). Photo ACM.